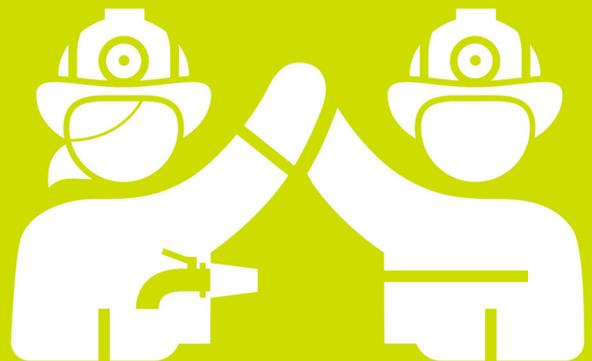
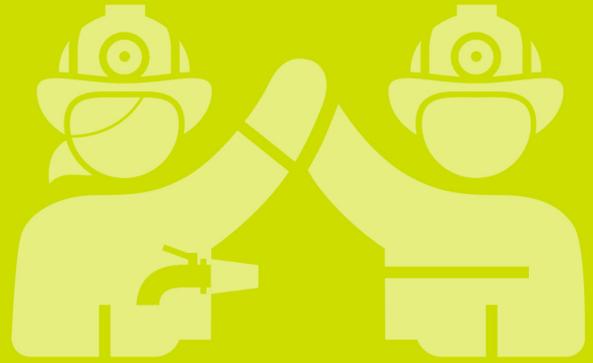


# **Les salaires dans les services publics ; ou comment les travailleurs continuent de payer pour la crise**





## **Les salaires dans les services publics ; ou comment les travailleurs continuent de payer pour la crise**

En réponse à la crise financière de 2008, les gouvernements européens eurent recours à l'argent public pour stabiliser le système et renflouer les banques. Les dépenses publiques aidèrent aussi à maintenir l'économie européenne lors de la baisse d'investissements et d'activité dans le secteur privé. Cependant, nombre de gouvernements nationaux, sous la pression des institutions européennes, dictèrent alors de graves mesures d'austérité destinées à réduire drastiquement les dépenses publiques.

Partout en Europe, un grand nombre de travailleurs du public furent directement affectés par ces mesures. Dans 19 pays de l'Union, le gouvernement tout comme les employeurs publics ont amputé, ou bien gelé, les salaires de 20 millions d'employés du public en tout. En outre, dans de nombreux états, les travailleurs du public se sont vus forcés à travailler davantage sans aucune sorte de contrepartie financière.

Parallèlement, suite aux décisions gouvernementales d'arrêter le recrutement et de réduire les effectifs, les travailleurs du public se sont vus livrés à une surcharge de travail afin de pouvoir assurer la même qualité des services, malgré la baisse sensible des moyens et du personnel alloués. De plus, la hausse du nombre de contrats à court-terme dans les services publics a engendré une grande précarisation de l'emploi public, particulièrement – et ce n'est qu'un exemple – dans le secteur de l'éducation ; petite enfance, supérieur et recherche.

Ces mesures ont eu un impact durable sur les emplois du secteur public. De fait, dans de nombreux pays où l'on adopta le gel et la réduction des salaires, le pouvoir d'achat des travailleurs est déjà celui de l'avant-crise.

Le présent document prétend offrir une vue d'ensemble des évolutions récentes dans 7 pays, afin de dessiner la situation que les travailleurs du public doivent affronter aujourd'hui. La campagne de l'ETUC pour une revalorisation des salaires, lancée en début d'année, a démontré la nécessité d'une augmentation salariale pour les travailleurs européens. En ce sens, le document présent rend évident qu'une telle augmentation demeure tout aussi nécessaire pour les travailleurs des services publics. Pour beaucoup de ces travailleurs, d'ailleurs, cette augmentation ne serait qu'un premier pas vers la restauration de leur niveau de rémunération d'il y a 10 ans.

## Les effets, sur le long-terme, des politiques d'austérité, de réduction et de gel des salaires, sur les travailleurs du secteur public.

Dans ses deux rapports *The wrong targets*, en 2010 et en 2012, la FSESP avait identifié 10 pays où les coupes salariales, infligées progressivement aux travailleurs du public, ont été accompagnées d'une série de changements détériorant les conditions de travail. Dans certains de ces pays, le salaire des travailleurs du public est graduellement retourné au niveau de l'avant-crise. Dans d'autres, les syndicats doivent toujours faire campagne et forcer des négociations pour restaurer le pouvoir d'achat et d'autres prestations perdues. En outre, les travailleurs du public dans des pays comme la France, l'Italie et le Royaume-Uni, épargnés par les baisses directes des salaires, ont cependant vu leur pouvoir d'achat s'éroder davantage qu'ailleurs, en raison d'un gel prolongé des salaires ou de leur actualisation très au-dessous du taux d'inflation.

Par ailleurs, la Fédération ETUCE de l'Enseignement a aussi étudié les effets directs des politiques d'austérité sur les salaires des enseignants, assujettis au gel ou à la réduction des salaires dans différents pays, tout au long de cette même période. La plus grande réduction du salaire nominal a sévi au Portugal et en Angleterre (plus de 10%), tout comme en Grèce, où la baisse atteint un pic de plus de 30% entre 2005 et 2014.

Les lignes qui suivent résument la situation par pays.

### Grèce

**Rémunération :** Les premiers mouvements vers la baisse des salaires furent entrepris en novembre 2009, puis en octobre 2010. Jusqu'à la fin de 2010, il s'agit d'une réduction cumulative de l'ordre du 20 % sur les allocations, puis des baisses directes des salaires bien plus importantes. Dans certains cas, l'on arrêta net la 13<sup>ème</sup> et la 14<sup>ème</sup> payes, que les employés du secteur public percevaient jusqu'alors. D'après les estimations du gouvernement, les réductions de 2010 ainsi opérées se traduisaient par une perte nominale de salaire de l'ordre du 14%. Après la mise en place de nouveaux critères de rémunération, cette perte aurait atteint un 17 % en moyenne, d'après les attentes mêmes du gouvernement. Selon les calculs de l'OCDE, le salaire nominal annuel des enseignants aurait enduré une baisse du 30 % : 25 000 euros en 2010, 17 592 en 2014. Depuis, le maintien du gel des salaires aidant, les employés du public ont cumulé, en tout, une perte du 40 % sur leur pouvoir d'achat.

**Postes :** De nombreux postes de travail dans l'administration publique ont été supprimés ; ils étaient 377 800 en 2008, puis 334 100 en 2016 ; c'est-à-dire, une perte de 47 800 postes, un 12,6 %, la quatrième réduction la plus importante de la

période, d'après l'Eurostat. La Grèce vit aussi fondre ses effectifs dans le secteur de la santé ; moins 6,8 % sur le recrutement (13 600 postes en moins) pendant cette même période. Il s'agit là de la réduction la plus violente survenue dans l'UE, aussi bien en termes absolus qu'en pourcentage, et ceci alors que la plupart des pays de l'Union augmentaient le recrutement dans ce secteur. Par ailleurs, les effectifs de l'éducation furent réduits tout aussi brutalement : 193 635 enseignants en 2007, 175 868 en 2014, d'après l'institut statistique de l'UNESCO.

## Irlande

**Rémunération** : Tout d'abord, le secteur public fut affecté par une baisse des pensions, annoncée en février 2009 et comportant une perte moyenne sur salaire du 7,5 % pour tous les employés du public. En janvier 2010, l'on décréta les premières baisses des salaires. En mars 2010, un accord fut conclu avec les syndicats, établissant un moratoire sur ces amputations des salaires et sur les mises en retraite forcées, et ce jusqu'à la fin de validité de l'accord, en 2014. Or, en 2013, l'on réduisit les salaires des employés les mieux rémunérés (plus de 65 000 de l'an). Ensuite, l'intervention du Fonds monétaire international comporta, fin 2010, une baisse du 10 % sur les salaires des employés nouvellement recrutés. Cette mesure ne concernait pas le reste d'employés du public.

**Heures** : 2013 vit l'augmentation des heures de travail, et ce sans aucune contrepartie financière pour les employés passant de 35 à 37 heures, et pour tous ceux travaillant déjà 35 heures et auxquels on imposait alors une semaine de 39 heures.

**Postes** : Les instituteurs et professeurs non titulaires irlandais doivent faire face à un précarité croissante, dans la mesure où ils ne peuvent plus avoir accès à des postes permanents à plein temps, mais à des contrats zéro heure.

## Portugal

**Rémunération** : D'abord gelée en 2010, la rémunération dans le secteur public affecta une baisse moyenne du 5 %, en 2011. Après l'élection d'un nouvel exécutif, une nouvelle série de réformes budgétaires fut annoncée ; en fonction des revenus, l'on perdait soit la moitié soit l'intégralité des 13ème et 14ème payes, et ce aussi bien en 2012 qu'en 2013. Avec leurs salaires gelés depuis lors, les employés du public ont souffert une baisse de leur pouvoir d'achat de l'ordre du 9 %, d'après les estimations syndicales.

**Heures** : Le gouvernement rallongea de 5 heures la semaine de travail à 35 heures, sans compensation financière prévue. Cependant, de nombreux employés ont pu échapper à cette imposition grâce à la négociation syndicale avec les différentes administrations locales, s'assurant ainsi du maintien de la semaine à 35 heures. Certains travailleurs, pourtant, restent aujourd'hui sous la semaine à 40 heures.

**Postes :** Fin 2016, l'administration publique comptait 43 000 postes moins qu'en 2008 ; donc, une réduction supérieure au 13 % des effectifs, et la troisième la plus importante de cette période dans l'UE, d'après l'Eurostat. En 2012, une grande réforme de l'éducation en réduisit aussi bien le nombre de filières, que les emplois du temps des enseignants, provoquant une réduction notable du personnel enseignant et administratif. Les effectifs d'enseignants furent ainsi amputés d'un 20 % : 219 560 professeurs en 2010, 175 504 en 2015.

## Espagne

**Rémunération :** En juin 2010, le gouvernement décréta une baisse de 5 % sur les salaires du secteur public, puis ce fut l'annonce du gel des salaires ainsi réduits jusqu'à la fin de 2011. Or, le gel des salaires dura bien plus longtemps : il n'y eut point d'augmentation des salaires avant la petite revalorisation (1%) de juin 2016. D'après les syndicats, les travailleurs du secteur public espagnol ont perdu le 15 % de leur pouvoir d'achat.

**Heures :** En 2011, tous les employés du public durent adopter la semaine de 37,5 heures ; un accroissement de 2,5 heures du temps de travail pour la plupart des employés des administrations locales et régionales, et ce sans aucune sorte de compensation financière.

**Postes :** 216 400 postes de travail ont été supprimés dans le public.

## Royaume-Uni

**Rémunération :** Les niveaux de rémunération sont négociés via des accords indépendants en ce qui concerne la santé, les administrations locales et d'autres secteurs de l'administration de l'État. À partir de 2010, apparurent les premières baisses salariales, sous forme d'un gel des salaires long de 3 ans. Si bien cette mesure fut totalement appliquée dans les administrations municipales, ceux travaillant dans la santé et dans l'administration de l'État, et touchant moins de 21 000 livres de l'an, n'y furent pas tenus. À partir de 2013, les augmentations salariales furent plafonnées à 1 %, à l'exception de celles concernant les très bas revenus. En moyenne, la rémunération annuelle dans le secteur public s'élevait à 27 692 livres en 2009 ; en 2016, ce salaire annuel moyen était de 30 586 livres. Cette augmentation nominale ne saurait cacher une perte réelle du pouvoir d'achat, estimée à 3 517 livres, car si l'on avait tenu vraiment compte des taux réels d'inflation lors des actualisations, le salaire moyen dans le secteur public britannique devrait s'élever aujourd'hui à 34 103 livres de l'an. D'autre part, entre 2009 et 2014, le secteur éducatif britannique vit une baisse cumulative du salaire minimum brut annuel supérieure au 9 %.

**Postes :** De 2008 à 2016, 200 000 postes de travail ont été supprimés dans l'administration publique, d'après l'Eurostat.

## France

**Rémunération** : En 2008, cela faisait bien des années que les salaires des employés de l'administration publique n'étaient actualisés que très au-dessous des taux d'inflation. Après une augmentation salariale du 0,8 % en 2009, et du 0,5 % en 2010, les salaires furent gelés cinq années durant, jusqu'aux revalorisations suivantes, de l'ordre du 0,6 %, en juillet 2016 et février 2017. D'après les calculs des syndicats, la perte sur pouvoir d'achat varie entre les 1 100 et les 3 000 euros de l'an, en fonction de la catégorie et de la fonction de l'employé.

**Postes** : D'après l'Eurostat, la France aurait supprimé quelque 250 000 postes de travail dans le secteur public.

## Italie

**Rémunération** : La négociation collective fut suspendue pendant 3 ans, à partir de 2010. Or, cette suspension fut prolongée, les salaires demeurant ainsi gelés ces sept dernières années. D'après des données officielles, la rémunération annuelle moyenne dans le secteur public s'élevait à 34 146 euros en 2015 ; 376 euros moins qu'en 2009. Si cette moyenne salariale tenait compte de l'inflation, elle aurait dû atteindre 38 107 euros, ce qui vient à signifier une perte moyenne de 3 961 euros sur le pouvoir d'achat.

**Postes** : L'effet combiné de la suppression de postes et de l'arrêt du recrutement a entraîné une perte de 215 974 postes dans le public, par rapport à 2008. Par ailleurs, nombre d'enseignants doivent assurer leur fonction dans des conditions de recrutement dont la précarité s'est accrue dramatiquement ; plus de 200 000 enseignants sont assujettis aujourd'hui à des contrats de travail précaires.





**PUBLIC SECTOR WORKERS  
NEED A PAY RISE**



[www.epsu.org](http://www.epsu.org)

La FSESP est la Fédération syndicale européenne des Services publics, la plus grande des fédérations membres de la CES. 8 millions de travailleurs du service public de plus de 260 organisations syndicales en sont membres. Elle représente les travailleurs des secteurs de l'énergie, de l'eau et des déchets, des services sociaux et de santé et de l'administration locale et régionale dans tous les pays d'Europe, y compris ceux de la frange orientale de l'Union européenne. La FSESP est l'organisation régionale reconnue de l'Internationale des services publics (ISP).



[www.csee-etuice.org](http://www.csee-etuice.org)

Le CSEE, le Comité syndical européen pour l'éducation, est l'Organisation européenne de l'éducation de l'éducation représentant 132 syndicats d'éducation en Europe avec 11 millions de membres individuels de tous les niveaux de l'éducation. Le CSEE est le partenaire social européen en éducation et une Fédération syndicale européenne à la CES, la Confédération européenne des syndicats.

[www.payrise.eu](http://www.payrise.eu)